

# Résultats des débats de la CITES CdP14 sur les Documents de Travail

## La Haye, Pays Bas, 3 – 15 juin 2007

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
1. Règlement Intérieur (Secrétariat)	Les amendements proposés ont été adoptés par consensus
2. Election du président et des vice-présidents de la session et des présidents des Comités I et II	Gerda Verburg (Pays Bas) a été élue comme présidente; Marshall Jones (Etats-Unis d'Amérique) et Marcelo Calvar Agrelo (Uruguay) ont été élus vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour amendé a été adopté par consensus
4. Adoption du programme de travail	Le programme de travail amendé a été adopté par consensus
5. Comité de vérification des pouvoirs	Les Parties ont mis en place le Comité de vérification des pouvoirs pour la session
6. Admission des observateurs	Une liste des observateurs est disponible à l'adresse internet <a href="http://www.cites.org/fra/cop/index.shtml">http://www.cites.org/fra/cop/index.shtml</a>
7. Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties (Secrétariat)	<p><u>7.1 Rapport financier pour 2004 à 2006</u>: adopté</p> <p><u>7.2 Estimations des dépenses pour 2007</u>: les estimations des dépenses pour 2007 ont été adoptées et une diminution de 85 670 dollars US a été approuvée.</p> <p><u>7.3: Programme de travail chiffré du Secrétariat pour 2009 à 2011</u>: une augmentation budgétaire de 6% a été adoptée (93 voies pour, 14 contre) et un projet de résolution a été adopté avec amendements; la résolution charge en outre le Comité Permanent d'établir un Sous-comité sur les Finances et le Budget pour traiter de toutes les questions financières et budgétaires, et demande au Secrétariat de développer un programme de travail chiffré pour considération lors de SC57</p>
8. Rapports des Comités	<p><u>8.1 Comité Permanent</u>: a noté un rapport oral sur le travail du Comité</p> <p><u>8.2 Comité pour les animaux</u>: a noté le rapport et a adopté les projets de décision sur le perroquet gris d'Afrique <i>Psittacus erithacus</i> et sur les palourdes géantes <i>Tridacna</i> spp. résultant de l'inclusion de ces espèces dans l'étude du commerce important; a reconnu que la Résolution RC 13.10 (Commerce des espèces exotiques envahissantes) devait être maintenue mais a éliminé le texte exigeant que le Secrétariat et que le Comité pour les animaux collaborent avec la CBD et l'UICN sur ces questions; a adopté une décision proposée par l'Australie (59 votes favorables, 21 votes contre, 13 abstentions) exigeant que le Comité pour les animaux n'entreprenne pas d'examen périodique pour toute espèce de grande baleine tant que le moratoire sur la chasse commerciale à la baleine est en place.</p> <p><u>8.3 Comité pour les plantes</u>: a noté le rapport et a adopté les projets de décision concernant, <i>inter alia</i>, l'étude du commerce important, <i>Prunus africana</i>, les plantes médicinales, les taxons produisant du bois d'agar, et les Orchidaceae</p> <p><u>8.4 Présidents du Comité pour les Animaux et du Comité pour les plantes</u>: (<i>en corrélation avec le point de l'ordre du jour numéro 12</i>) Les Parties ont noté le rapport; ont adopté un amendement à la Résolution RC 11.1 (Rev.CdP13) (Constitution des Comités) permettant au Comité pour les plantes et au Comité pour les Animaux d'adopter leurs propres règlement intérieur, et d'inclure le travail sur la nomenclature dans des groupes de travail du Comité pour les plantes et du Comité pour les Animaux; ont adopté les projets de décision sur la production d'un manuel pour les représentants régionaux.</p> <p><u>8.5 Comité de la Nomenclature</u>: les Parties ont noté le rapport et ont adopté les recommandations contenues en Annexe du rapport du Comité.</p>
9. Élections et nominations aux Comités	Les résultats des élections sont disponibles au site: <a href="http://www.cites.org/fra/cop/14/rep/F14-Plen-4.pdf">http://www.cites.org/fra/cop/14/rep/F14-Plen-4.pdf</a>
10. Rapport de la réunion ministérielle (Secrétariat)	Adopté (voir <a href="http://www.cites.org/fra/cop/14/doc/F14-10.pdf">http://www.cites.org/fra/cop/14/doc/F14-10.pdf</a> )

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
11. Vision de la Stratégie CITES pour 2008 à 2013 (Groupe de Travail sur le Plan Stratégique)	Le texte d'une résolution sur la Vision de la Stratégie CITES pour 2008 à 2013 a été adopté détaillant l'objectif et les buts de la Vision de la Stratégie; une décision chargeant le Secrétariat de demander les commentaires des Parties sur le reste des indicateurs et de présenter un rapport lors de SC57 a été adoptée.
12. Examen des comités scientifiques (Comité Permanent)	<i>(En corrélation avec le point de l'ordre du jour numéro 8.4)</i> des amendements aux résolutions RC12.11 (Rev.CoP13) et RC 11.1 (Rev.CoP13) ont été adoptés et chargent entre autre le Comité Permanent, le Comité pour les Animaux et le Comité pour les plantes d'adopter leur propre règlement intérieur, et d'inclure le travail sur la nomenclature dans des groupes de travail du Comité pour les Animaux et du Comité pour les plantes; une décision chargeant le Secrétariat de publier un manuel pour les représentants régionaux a été adoptée
13. Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique (Comité pour les Animaux et Comité pour les Plantes)	Les Parties ont adopté des amendements à la Résolution RC 13.2 (Utilisation durable de la diversité biologique: Principes et directives d'Addis-Abeba) y compris, <i>inter alia</i> , l'ajout d'une Annexe comprenant les recommandations du Comité pour les Animaux et du Comité pour les plantes sur l'utilisation non-obligatoire des directives déclarant que celles-ci ne sont pas toujours immédiatement applicables aux processus de prise de décision CITES (52 voix favorables, 13 contre et 12 abstentions).
14. La CITES et les moyens d'existence (Argentine, Chine, Allemagne et Nicaragua)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Comité permanent de développer d'ici la CdP15 des outils pour utilisation par les Parties pour l'évaluation rapide des impacts positifs et négatifs de la mise en application des décisions CITES d'inscription aux Annexes sur les moyens d'existence des démunis et de développer un projet de lignes directrices non-obligatoires pour que les Parties puissent traiter de ces impacts
15. Examen des politiques commerciales nationales (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui chargent entre autre le Secrétariat de faciliter un examen non-obligatoire des politiques nationales des Parties sur l'utilisation et le commerce des spécimens d'espèces inscrites à la CITES et de présenter un rapport sur les progrès accomplis lors de SC57 et de la CdP15
16. Renforcement des capacités (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétariat d'établir un collège électronique CITES et de rechercher des financements pour réunir un atelier sur le renforcement des capacités spécialisé sur la lutte contre la fraude et une réunion régionale pour la région d'Océanie avant SC58
17. Coopération entre les Parties et promotion des mesures multilatérales (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétariat de préparer un rapport sur la possible nécessité de «clarifier, réviser ou abroger» les résolutions CITES et sur la nécessité de développer «des processus CITES multilatéraux permettant de réduire la nécessité pour les Parties de recourir à des mesures internes plus strictes et de formuler des réserves»; les décisions ont également chargé le Comité permanent d'établir un groupe de travail lors de SC57 pour examiner le rapport produit et envisager une action pour la CdP15.
18. Coopération avec d'autres organisations	<p><u>18.1 Coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Secrétariat):</u> les Parties ont rejeté (40 voix favorables, 34 voix contre et 2 abstentions) un projet de décision chargeant le Comité permanent de créer un «groupe de travail sur la pêche»; les Parties ont adopté une décision chargeant le Secrétariat d'entamer des discussions avec la FAO sur la coopération entre les deux organisations sur la sylviculture et les produits forestiers autres que le bois</p> <p><u>18.2 Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux (USA):</u> le projet de résolution amendé a été adopté</p> <p><u>18.3 Déclarations des représentants des autres conventions et des autres accords:</u> Notées</p>
19. Réunions de dialogue (Secrétariat)	Les Parties ont pris note des résultats de la réunion de dialogue sur l'éléphant d'Afrique et ont adopté un amendement qui comprend le mandat pour les réunions de dialogue de la CITES y compris, entre autre, l'exigence prévoyant que les observateurs doivent être approuvés par consensus
20. Examen des Résolutions (Secrétariat)	<p><u>20.1 Résolutions liées aux espèces de l'Annexe I:</u> les projets de résolutions consolidées pour les deux annexes ont été rejetés</p> <p><u>20.2 Examen général:</u> les Parties ont adopté les propositions avec des amendements mineurs et ont adopté une décision chargeant le Comité permanent d'examiner toute proposition du Secrétariat visant à corriger les erreurs ne portant pas sur le fond ou les fautes éditoriales mineures dans les résolutions actuelles et de décider si celles-ci</p>

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
	doivent être référées à la Conférence des Parties
21. Révision de la résolution Conf. 11.16, Elevage en ranch et commerce des spécimens élevés en ranch d'espèces transférées de l'Annexe I à l'Annexe II (Comité pour les Animaux)	Les Parties ont adopté par consensus les révisions à la Résolution RC 11.16 qui diminuent les obligations liées à la transmission d'informations pour les opérations d'élevage en ranch
22. Examen des Décisions (Secrétariat)	Les Parties ont rejeté la proposition visant à éliminer la Décision 10.2 (Conditions sur les stocks d'ivoire d'éléphant), et les décisions 12.90 – 12.93 (Programme de renforcement des capacités en vue de l'établissement et de l'application de quotas d'exportation nationaux volontaires pour des espèces inscrites à l'Annexe II) et les décisions 13.14 – 13.17 (amélioration de la communication et de la représentation régionales); les Parties ont adopté une proposition visant à éliminer la Décision 13.53 (plantes médicinales) et une proposition visant à intégrer la Décision 9.15 (violations diplomatiques) dans la Résolution RC 11.3 (Rev.CoP13)
23. Lignes directrices pour le respect de la Convention (Président du Groupe de Travail du Comité Permanent sur le respect de la Convention)	Les Parties ont adopté un projet de résolution qui comprend un Guide non contraignant sur les Procédures pour le Respect de la CITES
24. Lois nationales d'application de la Convention (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, établissent que la session SC58 est la date buttoir pour mise en conformité de la législation nationale avec la CITES; qui chargent le Comité permanent de décider des mesures appropriées envers les Parties qui ne se conforment pas aux obligations CITES; et qui chargent le Secrétaire de faire un rapport sur la question lors de SC57, SC58 et CdP15
25. Lutte contre la fraude (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétaire d'organiser une réunion du Groupe CITES de spécialistes de la lutte contre la fraude pour identifier des mesures pour améliorer la réunion d'informations sur le commerce illicite et l'analyse de ce commerce et de faire un rapport au Comité permanent sur les résultats obtenus; le Comité permanent est chargé de valider les recommandations pertinentes et de présenter un rapport à la CdP15
26. Respect de la Convention et lutte contre la fraude (Allemagne)	Les Parties ont adopté des amendements à la Résolution RC 11.3 (Rev.CoP13) (Respect de la Convention et lutte contre la fraude) recommandant, entre autre, que les Parties qui ne sont pas encore signataires de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la Corruption ou qui n'ont pas encore ratifié ces conventions envisagent de le faire; les Parties ont également adopté des décisions chargeant le Secrétaire d'organiser une réunion du Groupe CITES de spécialistes de la lutte contre la fraude.
27. Utilisation des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II ou à l'Annexe III commercialisés illégalement et confisqués (Indonésie)	Retiré
28. Commerce en ligne de spécimens d'espèces couvertes par la CITES (Allemagne)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétaire de réunir des informations auprès des Parties sur le commerce en ligne par le biais d'une Notification, d'embaucher un consultant pour préparer un rapport sur la question, de réunir un atelier sur le commerce en ligne des espèces sauvage, et de faire un rapport sur les résultats obtenus lors de SC58
29. Rapports nationaux (Secrétariat)	Les Parties ont adopté par consensus les projets de décisions sur un nouveau format pour les rapports bisannuels Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Comité Permanent d'évaluer si les rapports spéciaux doivent être incorporés dans les rapports annuels et bisannuels, et qui chargent le Secrétaire d'identifier des moyens supplémentaires pour réduire la charge de travail des Parties liée à l'établissement des rapports
30. Rapports sur le commerce de plantes reproduites artificiellement (Suisse)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétaire de préparer un rapport pour la session PC18 sur les pratiques en matière de soumission de rapports sur le commerce des plantes reproduites artificiellement; qui chargent le Comité pour les plantes de faire des recommandations au Comité permanent, et qui chargent le Comité permanent de présenter un rapport lors de la CdP15

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
31. Suivi de la mise en oeuvre des annotations aux espèces d' <i>Euphorbia</i> et d'Orchidaceae inscrites à l'Annexe II (Suisse)	Retiré
32. Incitations à l'application de la Convention (Secrétariat)	<p><u>Comité I</u>: a adopté les projets de décisions avec 51 voix favorables, 22 voix contre et 9 abstentions</p> <p><u>Plénière</u>: les Parties ont amendé les décisions en éliminant entre autre le rôle du Comité permanent dans la prise en compte de méthodes permettant d'améliorer l'engagement des parties prenantes et en éliminant le rôle du Secrétariat dans la «coopération sur les mesures d'incitation» et dans le développement de recommandations à cette fin; les décisions chargent les Parties (et pas le Comité permanent) et réfléchir à des méthodes permettant d'améliorer l'engagement des parties prenantes dans la mise en application de la Convention, et chargent le Secrétariat de continuer son rôle dans la coopération avec l'Initiative BioTrade de la CNUCED par le biais de la signature d'un mémorandum d'accord pour «garantir la conservation des espèces» soumises au commerce international.</p>
33. Introduction en provenance de la mer (Secrétariat)	Les Parties ont adopté une décision qui, entre autre, charge le Comité permanent d'établir un groupe de travail sur l'introduction en provenance de la mer lors de SC57, d'organiser une réunion du groupe de travail entre SC57 et SC58, et de charger le groupe de travail de préparer une analyse et un projet de résolution révisée pour considération lors de SC58 et de la CdP15
34. Commerce des spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I (Secrétariat)	Rejeté avec 16 voix favorables, 47 voix contre et 8 abstentions
35. Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable (Mexique)	Les Parties ont approuvé les projets de décision inclus dans l'Annexe du document: l'atelier aura lieu au Mexique à la fin 2007 ou au début 2008
36. Gestion des quotas d'exportation annuels (Groupe de Travail sur les quotas d'exportation)	<p>Les Parties ont adopté (63 votes favorables, 19 voix contre et 7 abstentions) des amendements à la Résolution RC11.17 (Rapports nationaux) et à la Résolution RC 12.3 (Rev.CoP13) (Permis et Certificats) ainsi qu'une résolution sur la Gestion des quotas d'exportation établis au niveau national.</p> <p>Les Parties ont adopté (67 voix favorables, 8 voix contre et 6 abstentions) un texte déclarant que si le Secrétariat ne peut pas résoudre ses préoccupations vis-à-vis d'un quota par le biais de consultations, «[le Secrétariat] devrait publier le quota avec une annotation signalant ses préoccupations puis reprendre la question par le biais d'une des procédures CITES prévues»; les Parties ont également adopté (56 voix favorables, 22 voix contre et 6 abstentions) un texte déclarant que les avis de commerce non-préjudiciable doivent être revus annuellement.</p>
37. Espèces de l'Annexe I soumises à des quotas d'exportation	<p><u>Léopard (Mozambique)</u>: une augmentation du quota de 60 à 120 a été adoptée</p> <p><u>Léopard (Ouganda)</u>: les Parties ont adopté la proposition telle qu'amendée (pour 28 spécimens)</p> <p><u>Elimination des quotas sur les rhinocéros noirs de Namibie et d'Afrique du Sud proposée par Kenya</u>: rejetée par 15 votes favorables, 65 votes contre et 11 abstentions</p>
38. Systèmes de production de spécimens d'espèces CITES (Comité pour les Animaux et Comité pour les Plantes)	Les Parties ont décidé de prolonger le mandat du groupe de travail conjoint au-delà de la CdP14 par le biais d'une décision qui, entre autre, charge le Comité pour les plantes et le Comité pour les animaux d'examiner l'utilisation du code R, de revoir les analyses sur la gestion des espèces sauvages pour réunir des informations sur les systèmes de gestion qui se rapprochent de l'élevage en ranch, et de proposer une définition pour le code de source R
39. Objet des codes de transaction figurant sur les permis et certificats CITES (Etats-Unis d'Amérique)	Les Parties ont adopté une décision qui, entre autre, charge le Comité permanent d'établir un groupe de travail intersessionnel pour examiner l'utilisation des Objets des codes de transaction par les Parties et de soumettre un rapport lors de la session SC58
40. Systèmes informatisés pour les permis CITES (Secrétariat / Groupe de Travail sur l'Utilisation de la Technologie de l'Information et les Systèmes Electroniques)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Comité permanent de prolonger le mandat du Groupe de Travail sur l'Utilisation de la Technologie de l'Information et les Systèmes Electroniques et qui chargent le Secrétariat de préparer un CD-ROM et des ressources Internet sur les systèmes informatisés pour les permis CITES pour considération lors de SC57
41. Transport des spécimens vivants (Comité pour les Animaux)	Les Parties ont adopté une révision à la Résolution RC 10.21 (Transport des animaux vivants) pour élargir

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
	l'application de la Résolution à tous les spécimens vivants; les Parties ont également adopté une décision traitant du transport des animaux vivants par les Parties par des moyens de transports non-aériens et une seconde décision chargeant entre autre le Comité pour les animaux d'exiger des copies de la législation nationale des Parties sur le transport des animaux vivants par le biais d'une Notification aux Parties délivrée par le Secrétariat avant la session AC24
42. Inspection physique des chargements de bois (Allemagne)	Les Parties ont adopté des décisions chargeant le Secrétariat d'établir un groupe de travail électronique pour, entre autre, compiler les procédures d'identification et d'inspection des chargements de bois afin d'identifier les pratiques et les mesures de renforcement des capacités les plus efficaces pouvant être mises en application pour que celles-ci soient soumises à l'examen du Comité permanent lors de la session SC58
43. Efficacité du système CITES d'étiquetage universel des crocodiliens (Etats-Unis d'Amérique)	<i>(En corrélation avec le point de l'ordre du jour numéro 43)</i> Les Parties ont adopté des décisions qui chargent le Comité permanent d'établir un groupe de travail pour examiner la mise en application et l'efficacité du Système d'Etiquetage Universel et le commerce des produits en cuir de crocodile de petite taille et de présenter un rapport lors de la session SC58
44. Manuel d'identification (Secrétariat)	Noté
45. Objets personnels ou à usage domestique (Groupe de Travail sur les Objets Personnels ou à Usage Domestique)	Les Parties ont adopté des amendements à la Résolution RC 13.7 sur le Contrôle du commerce des objets personnels ou à usage domestique y compris, entre autre, la création de lignes directrices pour amender la liste des effets personnels ou à usage domestique d'espèces de l'Annexe II disposant de limites quantitatives ; les Parties ont également adopté une décision chargeant le Comité permanent de prolonger le fonctionnement de son Groupe de Travail sur les Objets Personnels ou à Usage Domestique jusqu'à la CdP15
46. Commerce de certains spécimens de crocodiliens (Allemagne)	<i>(En corrélation avec le point de l'ordre du jour numéro 43)</i> Les Parties ont adopté des décisions qui chargent le Comité permanent d'établir un groupe de travail pour examiner la mise en application et l'efficacité du Système d'Etiquetage Universel et le commerce des produits en cuir de crocodile de petite taille et de présenter un rapport lors de la session SC58
47. Demandes d'enregistrement des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces inscrites à l'Annexe I (Secrétariat)	L'enregistrement de l'opération d'élevage des huit taxons d'oiseaux <i>Psittacine</i> inscrits à l'Annexe I aux Philippines a été adopté par le Comité I (50 voix favorables, 22 voix contre et 16 abstentions) mais rejeté en session plénière (63 voix favorables et 32 voix contre)
48. Relation entre la production <i>ex situ</i> et la conservation <i>in situ</i> : Rapport du Comité permanent (Clearing House)	Les Parties ont rejeté la proposition recommandant de mener une étude avec 48 voix favorables, 31 voix contre et 5 abstentions
49. Réserves concernant les espèces transférées d'une annexe à une autre (Secrétariat)	Les Parties ont adopté les amendements proposés à la Résolution RC 4.25 (Réserves) par consensus
50. Grands singes (Secrétariat)	Les Parties ont pris note du document, de ses annexes et des mises à jour faites oralement par le Secrétariat ; les Parties ont également approuvé la proposition de conduire une mission en Egypte pour aider à traiter du commerce illicite rapporté
51. Cétacés (Japon)	Rejeté avec 26 voix favorables, 54 voix contre et 13 abstentions
52. Grands félins d'Asie (Secrétariat)	Les Parties ont noté le document et ses annexes; les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétariat d'organiser une réunion sur la lutte contre la fraude portant sur le commerce du tigre dans les 12 mois et chargent les Parties disposant d'opérations d'élevage intensif de tigre à échelle commerciale de faire respecter des mesures qui restreignent les populations captives à un niveau qui se limite au soutien de la conservation de l'espèce dans la nature déclarant que <i>«les tigres ne devraient pas être élevés pour le commerce de leurs parties et produits»</i>
53. Éléphants	<b>53.1 Commerce des spécimens d'éléphants (Secrétariat):</b> les Parties ont adopté l' <i>addendum</i> pour le renouvellement du Plan d'action pour le contrôle du commerce de l'ivoire d'éléphant d'Afrique

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
	<p>53.2 Surveillance du commerce illicite de l'ivoire et des autres spécimens d'éléphants (TRAFFIC): les Parties ont pris note d'un rapport sur le programme ETIS</p> <p>53.3 Surveillance de la chasse illicite dans les Etats de l'aire de répartition des éléphants (Secrétariat): Les Parties ont pris note d'un rapport sur le programme MIKE</p> <p>53.4 Commerce illicite de l'ivoire et contrôle des marchés intérieurs (Kenya et Mali): retiré</p>
54. Rhinocéros (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des amendements à la Résolution RC9.14 (Rev.CoP13) (Conservation et Commerce des Rhinocéros d'Afrique et d'Asie) ; les Parties ont adopté les projets de décisions proposés qui ont été amendés pour exiger que le Secrétariat fasse un rapport sur les progrès accomplis lors des sessions SC57 et SC58
55. Antilope du Tibet (Secrétariat)	Rapport noté
56. Saïga (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des projets de décision qui, entre autre, chargent les Parties de gérer et de contrôler le commerce de la Saïga et qui chargent le Secrétariat de présenter un rapport sur le respect de la Convention lors de la CdP15; l'implication du Comité permanent sur la question a été supprimée
57. Tortues terrestres et tortues d'eau douce (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions qui, entre autre, chargent le Secrétariat d'embaucher le Groupe des spécialistes des tortues terrestres et des tortues d'eau douce de l'UICN pour mener une étude sur la mise en application de la Résolution RC11.9 (Conservation et commerce des tortues terrestres et des tortues d'eau douce); le Comité pour les animaux est chargé de revoir cette étude et de formuler des recommandations pour la CdP15
58. Tortue imbriquée (Secrétariat)	Les Parties ont adopté des décisions chargeant le Secrétariat et les Parties de continuer leur travail sur la question et de tenir une réunion sur les tortues imbriquées dans la région des Caraïbes avant la CdP15
59. Requins	<p>59.1 Rapport du Comité pour les Animaux / 59.2 Mesures de conservation supplémentaires (Australie): Les Parties ont adopté des décisions sur la mise en application et l'efficacité des inscriptions sur les requins; les codes d'articles; les études et les recommandations spécifiques aux espèces; un atelier sur les raies d'eau douce d'Amérique du Sud (<i>Potamotrygonidae</i>); le renforcement des capacités; le Plan d'Action International de la FAO pour la Conservation et la Gestion des Requins; et la pêche illicite, non déclarée et non-réglémentée.</p> <p>59.3 Mesures commerciales concernant le requin taupe commun <i>Lamna nasus</i> et l'aiguillat commun <i>Squalus acanthias</i> (Allemagne): les projets de décisions amendés ont été rejetés avec 58 voix favorables, 30 voix contre et 16 abstentions</p>
60. Esturgeons et Polyodons (Groupe de Travail sur les Esturgeons / Fédération de Russie)	Les Parties ont noté le rapport du Secrétariat et ont adopté les projets de décision et les amendements à la Résolution RC 12.7 (Rev. CoP13) (Conservation et commerce des esturgeons et des polyodons); les amendements à la Résolution RC 12.7 (Rev. CoP13) diminuent la capacité de supervision du Secrétariat de la CITES dans l'établissement des quotas d'exportation et chargent le Secrétariat de présenter un rapport au Comité pour les animaux sur les activités liées à la conservation et au commerce des esturgeons.
61. Légines: Rapport de la CCAMLR	A noté le rapport de la CCAMLR; le document d'information soumis par l'Australie a été retiré
62. Concombres de mer (Comité pour les Animaux)	Les Parties ont adopté des projets de décisions avec 77 voix favorables, quatre voix contre et 10 abstentions; les décisions chargent entre autre le Secrétariat de communiquer les recommandations du Comité pour les animaux sur la gestion de l'espèce aux Parties, et chargent le Comité pour les animaux d'évaluer les résultats de l'Atelier de la FAO sur l'Utilisation Durable et la Gestion des Pêcheries de Concombres de Mer devant se tenir en 2007
63. Commerce de remèdes traditionnels (Australie)	Les Parties ont adopté des amendements à la Résolution RC10.19 (Rev.CoP12) qui entre autre prient les Parties d'assurer que les remèdes traditionnels comprenant des ingrédients d'espèces inscrites à l'Annexe I ne soient pas exportés par les touristes et les visiteurs sans être accompagnés de la documentation appropriée et reconnaît que «les Parties pourraient devoir appliquer des mesures internes plus strictes concernant les objets personnels et à usage domestique»
64. Acajou des Antilles: Rapport du Groupe de Travail sur l'acajou	Les Parties ont adopté des décisions, y compris un Plan d'Action pour le contrôle du commerce international de l'acajou des Antilles ( <i>Swietenia macrophylla</i> ), et des recommandations sur l'émission des avis de commerce non-

QUESTION DE L'ORDRE DU JOUR (Auteur)	RÉSULTAT*
	préjudiciable pour les essences forestières et sur les annotations à l'inscription des essences forestières en Annexe II et en Annexe III; le Plan d'Action charge entre autre le Comité pour les plantes d'examiner la nécessité d'inclure l'espèce dans l'étude du commerce important lors de PC17 et charge le Comité permanent d'examiner le respect de la Convention et la lutte contre la fraude concernant l'acajou à ses 57 <sup>ième</sup> , 58 <sup>ième</sup> et 59 <sup>ième</sup> sessions.
65. Rapport du groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse	Les Parties ont adopté des décisions pour élargir les tâches du Groupe de Travail
66. Examen périodique des Annexes (Comité pour les Animaux et Comité pour les Plantes)	Les Parties ont adopté un projet de résolution sur la conduite de l'examen périodique y compris un protocole décrivant des étapes pour l'évaluation des taxons à considérer
67. Utilisation des annotations aux plantes inscrites à l'Annexe II et aux animaux inscrits à l'Annexe III (Etats-Unis d'Amérique)	Les Parties ont révisé la Résolution RC 11.21 (Rev.CoP13) (Utilisation des annotations dans les Annexes I et II) pour clarifier que <i>«pour les espèces végétales inscrites à l'Annexe II, l'absence d'annotation à ces espèces signifie que tous les parties et produits faciles à identifier sont couverts»</i> ; et ont révisé la Résolution RC 9.25 (Rev.) (inscription d'espèces à l'Annexe III) pour clarifier que <i>«l'inscription d'une espèce à l'Annexe III sans annotation signifie que tous les parties et produits faciles à identifier de cette espèce sont couverts»</i>
68. Proposition d'amendement des Annexes I et II	Pour les résultats voir <a href="http://www.ssn.org/Meetings/cop/cop14/Other/CoP14_results_FR.pdf">http://www.ssn.org/Meetings/cop/cop14/Other/CoP14_results_FR.pdf</a>
69. Fixation de la date et du lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Parties	La prochaine CdP se tiendra à Doha, Qatar, en 2010

\* Les amendements doivent être adoptés par une majorité des deux-tiers des Parties présentes et votant (Article XV de la Convention)

RC = Résolution Conf.



**SPECIES SURVIVAL NETWORK**

2100 L Street NW, Washington, DC 20037 USA Tel: +1 301-548-7769 Fax: +1-202-318-0891

[info@ssn.org](mailto:info@ssn.org) [www.ssn.org](http://www.ssn.org)